**Projet de mandat pour un groupe de travail de révision structurelle (Ministères en français)**

**Contexte**

L’Église et le monde ont connu de grands changements depuis la création de la Table des ministères en français (la « Table »). En voici des exemples :

* baisse du nombre de bénévoles pour les activités de gouvernance;
* croissance rapide des nouvelles communautés de migrantes et migrants francophones;
* établissement d’un nouveau plan stratégique du Conseil général axé sur la croissance;
* transition graduelle du ministère ordonné en place de la francophonie canadienne vers un mode de fonctionnement à temps partiel;
* présence accrue des ministères en français à l’extérieur du Québec;
* transformation du visage culturel et générationnel des pasteurs et pasteures et des communautés de foi.

Ces changements et la confusion exprimée récemment concernant les rôles et les mandats appellent une discussion pour déterminer si des changements structurels sont de mise dans l’organisation actuelle de la Table. De plus, il serait utile de revoir le mandat du Fonds des Ministères en français, détenu par la Fondation.

**Proposition**

L’Assemblée générale de la Table veut mettre sur pied un groupe de travail composé de quatre membres et de la personne responsable, qui serait membre d’office. En tenant compte des priorités actuelles des Ministères en français (MiF), le groupe de travail aurait le mandat suivant :

* réviser la structure actuelle de la Table et de son Assemblée générale dans la documentation, les politiques et les pratiques;
* revoir le mandat et les récents décaissements du Fonds des ministères en français, détenu par la Fondation;
* examiner les alliances avec les conseils régionaux;
* consulter les personnes qui représentent le conseil d’administration et le comité exécutif de la Table, celles qui représentent les communautés francophones actuelles et naissantes, le personnel des MiF et les collègues concernés du Bureau du Conseil général et du bureau du conseil régional;
* se pencher sur la relation entre le personnel des MiF et les membres de la Table dans le but de préciser où la Table a un rôle consultatif et où elle a un pouvoir décisionnel;
* préparer, d’ici le 30 septembre 2025, un rapport provisoire à l’intention de l’exécutif qui sera remis à la personne responsable et à la ministre exécutive ou au ministre exécutif du développement organisationnel et de la stratégie;
* rédiger un rapport final en vue de l’Assemblée générale de 2026 dans lequel il recommandera des modifications à apporter à la structure de la Table et de son Assemblée générale ainsi qu’au mandat du Fonds des ministères en français.

**Membres**

Quatre personnes seront recommandées par le Comité des nominations, et leur nomination sera confirmée lors de l’Assemblée générale de 2025 de la Table. Une personne membre du personnel sera affectée au groupe pour lui fournir conseil et soutien, et la ou le responsable sera membre d’office.

**Compétences et expérience des membres**

Les membres doivent connaître les politiques et pratiques de l’Église Unie. Au moins une personne membre doit avoir une connaissance approfondie de l’histoire de la création de la Table. Les membres doivent être actives et actifs au sein d’une communauté de foi ou d’un ministère de l’Église Unie. Ils doivent avoir le sens de la collaboration, l’esprit d’équipe, une écoute attentive et un bon discernement, avoir à cœur les relations justes (dont les principes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la vision d’une Église interculturelle et la voie vers une confession antiraciste) et être à l’aise avec la technologie pour participer aux rencontres virtuelles. Ils doivent avoir une vision d’ensemble et une capacité de réflexion structurelle. Même si le groupe de travail sera petit, une attention particulière devra être accordée, lors du choix des membres, à la diversité, surtout à la diversité des genres, ainsi qu’à la représentation des ministères laïques et ordonnés.

**Attentes et durée du mandat**

Servir au sein de ce groupe sera un engagement. Le groupe se réunira au moins une fois par mois, et les membres auront du travail à accomplir entre les rencontres. La durée du mandat sera d’environ 11 mois, soit d’avril 2025 à l’Assemblée générale de mars 2026.